



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

Compte rendu du Conseil municipal du Jeudi 26 Mai 2016

Présents :

Joël BERTHELEMY, Corinne DUBOIS, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Delphine HEBERT, Joëlle LEFRANCOIS, Francis MALANDAIN, Annie PETITON, Franck ROGER, Dominique ROUSSEAU,

Absents : Matthieu BRUNET, Sandrine Lorient Vauquelin.

Pouvoirs : Pierrick LECLERC pour Franck ROGER

Marie-Pierre Gaubert est secrétaire de séance

Rappel de l'ordre du jour :

1) **Approbation du procès-verbal du 1^{er} Avril 2016**

2) **Finances**

- a) Fonds d'aide aux jeunes
- b) Subventions aux associations
- c) Participations Financières aux organismes et Agences
- d) Décision modificative
- e) Convention salle des fêtes vin d'honneur pour les habitants
- f) Délibération tarification des TAPS

3) **Gestion du Personnel**

- a) Renouvellement du contrat CAE de Mme Rolande DUCHAUSSOY
- b) Suppression d'un poste d'adjoint des services techniques de 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint des services techniques de 1^{ère} classe.

4) **Métropole**

- a) Information PLUI et PLU Métropolitain
- b) Procès-verbal de transfert des biens et installations

5) **Questions diverses**

Ouverture de la séance à 19h30

1) Approbation procès-verbal du 1^{er} Avril 2016

Relecture rapide et le procès-verbal est adopté à l'unanimité présente

2) Finances :

a) Fonds d'aide aux jeunes :

Délibération sur la reconduction de la contribution FAJ de 23cts/habitants. Ce qui fait un total de 157,55€ pour l'année. 9 Bardouvillais ont déjà bénéficié de ce fond.

Adoptée à l'unanimité.

b) Subventions aux associations : Proposition de réduire de 10% chaque subvention.

USPI : 1620€

Accueil et Loisirs : 450€

Coopérative scolaire : 0€ (car 1000€ prévu pour la sortie 2015 annulée, non dépensés)

CCAS : 2600€ (1300€ n'avait pas été versé en 2015)

Anciens combattants : 270€

Paniers de la Presqu'île : 270€

ASCB : 450€

DDEN : 0€

Comité de Jumelage : 250€

L'ânerie de Beaulieu : 200€

Chaque subvention est votée et adoptée à l'unanimité (hormis les personnes concernées directement).

Comité des fêtes : 2250€ 12 votes Pour et 1 Abstention

Il reste :

✓ A.F.E.M.

Franck doit rencontrer M Touchart pour les 10 ans de l'association en 2017. Il y aura donc sûrement une subvention plus importante pour soutenir le projet

✓ Accueil et Loisirs a aussi un projet de spectacle autour de Bourvil (prestation de Yannick Dumont).

Franck doit rencontrer Mme Sanchez pour une aide municipale supplémentaire.

Dominique Rousseau remarque qu'il faudrait être plus attentif sur le cadre juridique des associations (statuts). Il y a sûrement des contraintes définies entre les élus et les associations par rapport à la distribution des subventions. Il y a peut-être un texte qui motive le refus de subvention.

Franck Roger fait la proposition de constituer un fond de vaisselle pour la Mairie car l'existant est acheté par le comité des fêtes.

Joël Berthélémy ajoute qu'il faut mutualiser les moyens. Ainsi la vaisselle achetée par la mairie pourrait être mise à la disposition des associations et également proposée à la location de la salle des fêtes.

c) Participations Financières aux organismes et Agences

CAUE, PNRBSN, ATD76, Amicale des Maires, Défis Ruraux, l'AREHN, FSL, Seine Logement, Fondation du Patrimoine pour un total de **3442.30€**

Adoptée à l'unanimité.

d) Décision modificative

Anomalie de 1652€ de trop dans le budget « dépenses imprévues » (022) basculés dans bâtiments publics (615221)

Adopté à l'unanimité.

2993€ d'effacement de réseau France Télécom rue de l'école, mis sur le compte 2315 seront transférés au compte 20422.

Adopté à l'unanimité.

e) Convention salle des fêtes vin d'honneur pour les habitants

Le prix de 125€ pour la location de la petite salle des associations avec l'accès aux cuisines est proposé pour les Bardouvillais.

Adopté à l'unanimité.

f) Délibération Tarification des T.A.P.

Cette délibération non prévue à l'ordre du jour est inscrite à l'unanimité.

Le tarif par trimestre de 10€ pour les familles avec 1 ou 2 enfants et 8€ pour 3 enfants et plus est proposé par la commission enfance/jeunesse.

11 voix POUR 2 Abstentions

Dominique Rousseau propose d'établir un règlement concernant le paiement. Si au bout de 15 jours la famille n'a pas payé, l'enfant n'est plus accueilli.

Le problème réside dans le fait que le paiement est fait au trésor public et donc la mairie n'est pas forcément au courant de la dette. Par contre, s'il y a une relance, la mairie sera informée. Ainsi, si le trimestre précédent n'a pas été payé, l'inscription sera refusée.

3) Gestion du Personnel

a- Renouvellement du contrat CAE de Mme Rolande DUCHAUSSOY

C'est le premier renouvellement pour cette personne, après un CAE d'un an. C'est un CAE de 20 heures/semaine.

Adopté à l'unanimité.

b- Suppression d'un poste d'adjoint des services techniques de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint des services technique 1^{ère} classe

Un agent technique ayant été reçu à son examen professionnel, sa nomination est proposé

Adopté à l'unanimité.

4) Métropole

a- Information PLUI et PLU Métropolitain

Cette information concerne l'élaboration du PLU Intercommunal en cours qui deviendra PLU Métropolitain.

La proposition de la Métropole de mettre en place des ateliers ouverts aux élus permet d'associer les communes à ce projet. Sans l'appropriation de ce projet par les élus, l'élaboration du PLU métropolitain risque d'être qu'une affaire concernant seulement les bureaux d'études.

Franck Roger insiste sur la phase de diagnostic qui est très importante et accessible sur le site www.plu.metropole-rouen-normandie.fr

En annexe, est joint un diaporama de présentation.

Une information sera faite dans le prochain Corset Rouge.

Franck fait la remarque qu'il y a un souci pour certains habitants des lotissements par rapport à la construction de garage soumis aux contraintes des distances réglementaires avec la zone classée « arborée ».

Delphine Hébert demande si le stationnement est réglementé sur Bardouville. A-t-on le droit de se garer ou pas sur les bas cotés ? Franck répond que cela dépend de la zone concernée par le règlement du PLU actuel.

b- Procès-verbal de transfert des biens et installations à la Métropole

Comme nous n'avons rien en immobilier, nous ne transférons rien.

Adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

Franck présente les projets d'achats en cours :

- ✓ Séparation de WC à l'école maternelle : 2670.77€ TTC
- ✓ Renouvellement de 20 tables et 160 chaises en résine plus simples à stocker dans la salle polyvalente soit :4223.52€ TTC
- ✓ Un rotobroyeur pour faucher plus rapidement de plus grandes surfaces et accotements : 836.40€ TTC
- ✓ Une grille de protection pour l'utilisateur de l'épareuse : 1800€ TTC (autre devis à faire)
- ✓ Des panneaux routiers pour une mise en conformité d'un chantier mobile : 960.48€ TTC

- ✓ Un chariot pour stocker l'armature du podium : 1629.10€ TTC
- ✓ Une Intervention d'un électricien pour :
Changer radiateurs à l'école avec une programmation générale
Électrifier pour la borne à pain
Coût : 4394.40€ TTC

22h20 : fin de Séance.